

Ce référentiel, sous forme d'un guide devra mettre à jour le paquet minimum de services de prévention combinée, les normes organisationnelles et techniques attendues, les bonnes pratiques d'accueil et de prise en charge, les exigences en matière de respect des droits humains, de confidentialité, de lutte contre la stigmatisation et la discrimination, ainsi que les supports et affichages nécessaires pour garantir une offre de services de qualité. Dans ce sens et afin d'harmoniser ces pratiques au niveau national, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, lance cet appel à candidature dans le cadre de la subvention du Fonds mondial, pour recruter un consultant chargé d'élaborer le guide destiné aux professionnels des ESSP.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

Élaborer un guide national constituant un référentiel de bonnes pratiques de la prévention combinée du VIH, des IST et des hépatites virales, destiné aux professionnels des ESSP.

2. Objectifs spécifiques

- Mettre à jour le paquet minimum de prestations de prévention combinée qui doivent être disponible dans un ESSP ;
- Décrire les normes minimales organisationnelles, techniques et fonctionnelles applicables aux ESSP offrant des services de prévention combinée ;
- Définir les bonnes pratiques relatives à l'accueil, au conseil, au dépistage, à la prévention, à l'orientation et à la référence des bénéficiaires pour promouvoir le concept d'« ESSP accueillants » ;
- Définir les mesures permettant de prévenir la stigmatisation et la discrimination dans les services de santé ;
- Définir les supports d'information et les affichages recommandés (charte des droits des usagers, services offerts, circuits des patients, messages de prévention, etc.) ;
- Proposer une grille d'auto-évaluation permettant aux établissements d'apprécier leur niveau de conformité aux bonnes pratiques.

III. TÂCHES À RÉALISER PAR LE CONSULTANT

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi de cette consultation, composé de la DELM, DHSA, les ONG thématiques VIH et le réseau Nawara, les représentants des populations clés et représentants des PVVIH au CCM. Il aura pour mission de réaliser les tâches suivantes :

- Réaliser une revue documentaire sur la prévention combinée et les ESSP accueillants ;
- Réaliser des entretiens avec les responsables et les différents intervenants ;

- Élaborer la structure détaillée du guide et définir le paquet minimum de prestations de prévention combinée à assurer au niveau des ESSP ;
- Décrire les protocoles de dépistage et de prévention (PrEP, autotest, IST...) normes relatives aux ressources humaines, à l'organisation des services, à la confidentialité, à la qualité des prestations ;
- Élaborer des fiches techniques pratiques décrivant les principales prestations à assurer, grille d'auto-évaluation des ESSP et supports d'IEC nécessaires (droits des usagers, composantes de la prévention combinée disponibles, etc.) ;
- Animer un atelier de présentation et de validation du guide ;
- Intégrer les observations formulées dans la version finale.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

1. Note méthodologique validée ;
2. Version finale du guide comportant :
 - Les protocoles et recommandations de bonne pratique médicale (PrEP, autotest, IST, dépistage...) ;
 - Les fiches techniques pratiques ;
 - La grille d'auto-évaluation ;
 - Les modèles d'affichage ;
 - Les check-lists des prestations de prévention combinée.

V. DURÉE ET MODALITÉS DE LA CONSULTATION

Cette consultation est prévue entre septembre 2026 et décembre 2026 pour une durée de 25 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

Activité	Durée
Revue documentaire et entretiens	5
Elaboration du guide	15
Présentation du guide dans un atelier national de validation	1
Elaboration de la version finale du guide	4
Total	25 jours

VI. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le consultant devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Expertise en santé publique et dans le domaine du VIH/sida ;
- Grande connaissance du programme national de lutte contre le sida et du système de santé marocain ;
- Maîtrise du secteur communautaire et la prévention combinée ;
- Expérience dans l'élaboration de guides, référentiels, normes et/ou procédures ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de communication en français.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-consultants étrangers et 30% pour les personnes physiques-consultants résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-consultants résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le consultant.

VIII. PIÈCES À FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 22 septembre 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration du guide national de prévention combinée du VIH, des IST et des Hépatites virales à l'usage des ESSP.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.